Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 38 (1950)

Heft: 782

Artikel: Travaillons pour la paix malgré tout

Autor: Nobs, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-267258

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soutenez votre „Journal" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Articles de bébés

POUR CONSTRUIRE
VILLA
A FORFAIT COMPLET - *DEMANDEZ*
CHAFFARD & HUTTERLI
Fondée en 1911
H. HUTTERLI, succ.
69, RUE DE LAUSANNE :: TÉL. 2.67 32
PLANS — RÉFÉRENCES — DEVIS

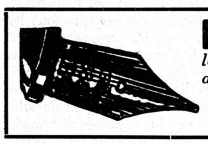
BOUVIER
le bon papetier de la Croix-d'Or
le spécialiste du stylo
Téléphone 5.10.58

Trousseaux-Corsets-Tissus-Bas
CALICOES 14, RUE DE RIVE
QUALITÉ - CHOIX - PRIX

ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

C'est à Berne que le comité de l'Alliance a tenu le 16 novembre sa dernière séance de l'année. Ce fut une journée grise et pluvieuse, qui marquera sans doute la fin de la longue période de réorganisation. En effet, la plus grande partie de la journée fut consacrée à la discussion du projet de règlement, qui, complétant les statuts, doit fixer les modalités du travail. En outre, un règlement sur l'utilisation des fonds spéciaux a été préalablement accepté.

L'Assemblée d'information sur la nationalité de la femme mariée qui eut lieu à Olten le 21 octobre n'a eu que des échos favorables, mais gardons-nous bien d'être optimistes et cherchons par tous les moyens, mis à notre disposition, à convaincre les membres des Chambres fédérales, puis plus tard les électeurs. Des feuilles d'information, résumant tous les arguments pour et contre le projet de loi, peuvent être obtenues au Secrétariat de l'Alliance, Merkurstr. 45, à Zurich.

Plusieurs des commissions permanentes parlèrent de leur travail présent et futur. On veillera à ce que la collaboration entre les groupes étudiant le même sujet soit étroite, afin d'éviter les pertes de temps. On espère ainsi un bon résultat technique.

Le congrès d'Athènes qui aura lieu du 28 mars au 6 avril prochain s'organise et plusieurs Suissesses sont déjà annoncées. On espère que d'ici-là d'autres suivront, car c'est une occasion unique de cumuler un voyage dans l'antiquité et dans l'actualité agissante et vivante. Se mieux connaître s'entr'aider à mieux faire, n'est-ce pas une action positive vers la paix ? Dr Renée Girod

„Cet été en Ecosse"

à l'Union des Femmes (Genève)

Devant une salle comble, à notre dernière réunion mensuelle, Mlle H. Champury, dans sa causerie si riche de faits historiques, d'évocation de personnages illustres, de villes, de paysages, de folklore, n'a pas cru nécessaire de nous dire quel temps il faisait durant sa randonnée là-bas. Détail insignifiant ? Et tout de même... ce sombre, cet humide mois de novembre ne nous fait-il pas songer précisément à des pays tels l'Ecosse où le soleil assurent... les mauvaises langues, peut-être est plus rare que pluies et tempêtes ? Quoi qu'il en soit, l'auditoire se laissa bien agréablement entraîner par la conférencière, par les chansons populaires que Mme Lombard nous fit entendre au piano, alors que l'épidiascope, aux bons soins de Mlle Borel, montrait une profusion de vues sur l'écran — l'auditoire certainement fut pendant une heure au moins très loin de Genève et de la saison aux nuits interminables. Evasion bien heureuse dont il convient de remercier chaleureusement les trois fées auxquelles nous en sommes débitrices. M.-L. P.

Sous les torrents de pluie...

...pluie d'assemblées universitaires

Association Suisse

L'Association suisse des Femmes universitaires a tenu son assemblée générale les 11 et 12 novembre à Lausanne.

Le samedi soir, une intéressante conférence de Mme Lang-Porchet sur le travail de l'Organisation mondiale de la santé fut suivie d'une aimable réception dans les salons de Mon-Repos par la Section de Lausanne, où l'on eut l'occasion d'applaudir une spirituelle allocution de M. le syndic Peytrequin.

Le dimanche matin se déroula, à l'Hôtel de Ville, la séance administrative présidée par Mlle A. Keller (Bâle). On procéda à l'élection de cinq membres du comité : Mlle A. Keller, dr phil. (Bâle) ; Mme Johanna Steiger-Simonett, dr phil. II (Berne) ; Mlle Y. Pidoux, dr méd. (Vaud) ; Mlle Steiger (Zurich) ; Mlle E. Lavarino, lic. lett. (Genève).

On passa ensuite à l'élection de la présidente, ce fut, à l'unanimité la désignation de Mlle A. M. Du Bois (Genève), et de la secrétaire, Mlle E. Lavarino (Genève).

Puis vint le tour des rapports sur le Congrès de Zurich, on entendit successivement, Mme Hegg-Hoffet (aspect financier, bourses de participantes), Mlle A.M. Du Bois (résultat des assemblées de déléguées), Mme Henrici (les groupes d'études).

Après un excellent repas au Restaurant du Café vaudois, où prirent la parole Mlle Pidoux, au nom de la section vaudoise et M. Oguet, conseiller d'Etat, au nom des autorités cantonales, les participantes furent invitées à visiter soit la cathédrale sous l'experte direction de Mme Delhorbe, soit le Musée archéologique, dont nous nous proposons de reparler à loisir.

Un thé d'adieu fut l'occasion encore de remercier les Lausannoises de leur hospitalité et de prendre congé des collègues qui regagnent leurs divers cantons. A. W. G.

Section Vaudoise

L'Association vaudoise des femmes universitaires s'est réunie, le 29 octobre, dans le nouveau salon du Lyceum, à l'hôtel Alexandra, sous la présidence de Mlle Dr Yvonne Pidoux ; elle a tout d'abord entendu une remarquable causerie de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, membre de la commission dérale d'experts, sur le projet d'arrêté fédéral sur la perte et l'acquisition de la nationalité suisse ; Mlle Quinche a montré les faiblesses de ce projet et les légitimes revendications des femmes suisses, qui tiennent à garder leur nationalité ; on pense que ces revendications obtiendront une satisfaction partielle avec le droit d'option.

Mlle Dr Pidoux a résumé l'activité de l'association ; Mme B. Lang-Porchet, déléguée au comité central de l'Association suisse, a rappelé le brillant succès du congrès international réuni cet été à Bâle et à Zurich et qui a compté 700 participantes. Le comité a été composé de Mlles Dr Cardis, présidente ; Dr Y. Pidoux, vice-présidente ; Fauconnet, secrétaire ; Junod, caissière ; de Mmes B. Lang-Porchet, Schwarz et Darbre. Mlle Dr Pidoux a été nommée déléguée au comité central.

Section Genevoise

Le 27 octobre, la Section genevoise des Femmes universitaires a tenu, sous la présidence de Mlle M. Vallette, son assemblée annuelle. Après les rapports administratifs, on procéda à l'élection trisannuelle du comité. Mlles Guichardet et Duparc qui se retirent, seront remplacées par Mlles Lavarino et Jaccard. A l'unanimité, la présidence fut confiée pour un nouveau mandat de trois ans, à Mlle Vallette.

Mmes A. M. Du Bois, Hauchmann et Lavarino évoquèrent ensuite trois aspects divers du Congrès de Zurich : les assemblées de déléguées, les groupes d'études, les délassements.

Cartel des associations féminines vaudoises

Le Cartel des associations féminines vaudoises, qui groupe une vingtaine d'associations cantonales, a eu son assemblée de déléguées, le 22 novembre à l'Union des femmes, sous la présidence de Mlle E. Kohler (Association agricole des femmes vaudoises).

Une commission d'études législatives forte de sept membres pris dans diverses sociétés, étudiera les projets de loi soumis au Grand Conseil et dont un exemplaire est régulièrement adressé à l'Union des femmes de Lausanne. La Lessive de guerre de Lausanne a été admise comme membre. Mlle Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de femmes du canton, a annoncé que deux femmes ont été désignées comme membres de la commission cantonale du logement.

La présidence du Cartel passe pour deux ans à la Ligue des femmes catholiques, représentée par Mme Jaccottet (Yverdon), et le secrétariat à l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin. S. B.

* * *

Sociétés féminines lausannoises

L'Union des sociétés féminines lausannoises réunie, le 14 novembre, sous la présidence de Mme Krayenbuhl-Gubser, a appris avec plaisir que grâce à la bienveillance de la direction du Comptoir suisse, une chambre de repos sera aménagée pour les femmes travaillant au Comptoir, afin qu'elles s'y détendent avant de reprendre une tâche très dure. Les démarches entreprises pour ouvrir un dancing sans alcool à l'intention des jeunes ne sont pas abandonnées ; on attend les résultats d'une initiative semblable prise par les Femmes abstinentes au Carillon.

Les déléguées se sont occupées ensuite de la Fiduciaire des légumes, où une femme représente les consommatrices, de la nomination de jurées cantonales et de la revision constitutionnelle qui donnera aux femmes, les droits politiques dans les communes qui le décideront... si les électeurs consentent à voter cette revision constitutionnelle. S. B.

Travaillons pour la paix malgré tout

Dimanche 5 novembre, le « Conseil suisse des Associations pour la paix », a tenu son assemblée générale, à Neuchâtel.

Comme on le sait, ce Conseil a été créé en réponse à un appel des associations pacifistes d'Angleterre, il y a 4 ou 5 ans. Il unit la presque totalité des associations laïques ou religieuses de notre pays, soucieuses de travailler pour la paix. Il a su se maintenir au-dessus de tout esprit sectaire et procure à ses membres l'occasion de se consulter, d'échanger leurs vues et de compléter leurs informations, occasion infiniment précieuse pour la formation objective des opinions.

La réunion de Neuchâtel prévoyait un exposé de l'Abbé Grouès Pierre, de Paris, défenseur bien connu du fédéralisme. Malheureusement, l'Abbé Pierre fit savoir en dernière heure qu'il était malade et empêché de venir. Il fut remplacé au pied levé par M. Edmond Privat, professeur à l'Université de Neuchâtel, qui exposa avec la clarté et le don de synthèse qui lui sont propres, les raisons de soutenir hardiment l'initiative en cours pour la constitution d'une assemblée des peuples, qui compléterait l'assemblée des gouvernements et créerait un véritable gouvernement mondial. Mme Chiesa, membre du Parlement italien, venue en Suisse pour travailler à ce projet exprima avec ferveur ses convictions sur le sujet.

Puis, Mlle Elizabeth Rotten, l'éducatrice bien connue qui prit une si grande part à la création du Village Pestalozzi, parla avec élévation de la nécessité toujours plus grande d'une éducation susceptible de développer l'humain en nous.

Avant de se séparer et après d'intéressantes discussions, l'assemblée vota la résolution qui suit. Cette résolution devrait, nous semble-t-il rencontrer l'approbation de toutes les femmes.

« Notre tâche est de résister au fatalisme et de combattre l'idée qu'une guerre entre l'est et l'ouest serait inévitable. Au lieu des propagandes qui excitent à la haine et ruinent les possibiltés de rapprochement, nous devons nous vouer inlassablement à la recherche de la vérité et combattre l'interprétation tendancieuse des faits.

» Nous ne pensons pas que l'interdiction d'une seule arme puisse sauver la paix, mais que la paix ne peut se réaliser que par un désarmement progressif et général, par la compréhension des peuples entre eux, fussent-ils de conceptions politiques opposées, par la collaboration pour une répartition équitable des matières premières et la lutte contre la misère sociale.

» Les associations-membres du Conseil suisse de la Paix sont décidées à travailler dans ce sens aussi bien sur le terrain national que sur le plan international.

» Le Conseil suisse des associations pour la paix regrette profondément que les Chambres fédérales n'aient pas jugé nécessaire de créer un Service civil en faveur des objecteurs de conscience et poursuivra son effort en faveur de la liberté de conscience ».

M. Nobs.

Assemblée Mondiale des peuples

Les personnes qui pourraient héberger (logement seul) bénévolement des congressistes qui viendront à Genève du 30 décembre au 5 janvier prochain, sont priées de s'annoncer au Secrétariat de l'Assemblée mondiale des peuples — Palais Wilson, rue des Pâquis 52, en indiquant leurs désirs et leurs possibilités.

Emissions radiophoniques

Vendredi 1er décembre à 18 h. :
La femme dans la vie :
De la confection à la haute couture, une enquête de Lise Elina.

Samedi 2 décembre à 14 h. :
Arc en Ciel, le micromagazine de la femme.

Mercredis 6 et 13 décembre à 13 h. 45 :
La femme chez elle.

Vendredi 15 décembre à 18 h. :
La femme dans la vie.

Samedi 16 décembre à 14 h. :
Arc en ciel, le micromagazine de la femme.

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 1er décembre

LA CHAUX-DE-FONDS : 8 a, rue de la Loge, à 20 h. 15. Séance du suffrage féminin, conférence de Mlle N. Virieux, lic. ès sc. politiques, sur *Le régime transitoire des finances fédérales.*

Mardi 5 décembre

GENÈVE : Restaurant La Rochelle, rue du Commerce, petite salle. Exposition-démonstration *Pour vos cadeaux*, présidée par Mme Perrin, couturière, diplômée de Lausanne, organisée par les coopératrices de Genève.

Jeudi 7 décembre

GENÈVE : 22, rue Et.-Dumont, Dîner d'Escalade de l'Union des femmes, pour les membres seulement.
Inscriptions au local, jusqu'au 4 décembre, fr. 5,50 pour le repas et le spectacle.

LAVAUX : 20 h. 15. Union des femmes — Réunion mensuelle : En marge de la *Semaine suisse*, présentation de films.

LAUSANNE : Causerie de Mme Pahud sur *Le Label.*

Samedi 9 décembre

GENÈVE : *Union des Femmes*, rue Et.-Dumont 22. Représentation de la Revue d'Escalade (entrée fr. 2,50) 17 h. — Dès 16 h. : thé mensuel (fr. 1,20).

LOUIS KUHNE & Cie
PORCELAINES & CRISTAUX
17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE
TÉLÉPHONE 4 03 62

CANTON DE VAUD

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram : „White Gates
Pâtisseries à domicile sur commande

RESTAURANTS - TEA-ROOM
LE CARILLON
Place Chauderon - LAUSANNE
Ses repas pour toutes les bourses

Chez *Mme Marleine*
MODES - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

Imp. NATIONALE r. Alfred-Vincent 10, GENÈVE